

Environnement : L'Écogolf Ariège-Pyrénées obtient le label d'argent « Golf pour la biodiversité »



C'est officiel : l'Écogolf Ariège-Pyrénées bénéficie désormais du label d'argent « Golf pour la biodiversité ». Créé en 2018 par la Fédération Française de Golf, ce label témoigne de l'engagement volontaire des clubs à améliorer la connaissance, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel.

Propriété du Département, l'unique parcours "18 trous" de l'Ariège est implanté depuis 1986 au coeur du Parc Naturel Régional Pyrénées ariégeoises. Sa gestion est confiée à l'association Golf-Club de l'Ariège.

Engagé depuis 2008 dans une démarche d'écogolf initiée sur la base d'un développement territorial autour d'un équipement golfique existant, l'Ariège ne pouvait que s'inscrire dans cette dynamique de labellisation éco-responsable. Elle vient saluer les actions mises en oeuvre, en matière d'arrosage exclusif avec l'eau de pluie, stockée dans des retenues collinaires de plus de 57 000 m³, l'utilisation d'engrais végétaux, la prévention des maladies du gazon dans le respect de l'écosystème, ou encore l'adaptation des plantations en fonction du climat et du terrain permettant notamment de réaliser des économies d'arrosage.

L'Écogolf Ariège-Pyrénées s'étend aujourd'hui sur un domaine écologique de 75 hectares. Il est composé de trois parcours golfs et d'une promenade découverte tous publics. Le maître-mot : « garantir à la fois les ressources naturelles, la santé de chacun et des conditions de pratique du

golf dignes des meilleurs parcours ».

Le Conseil Départemental se félicite de l'obtention de ce label "Golf pour la diversité", juste récompense d'un engagement de plus trente ans, et salue le travail réalisé par l'ensemble des équipes du Golf-Club de l'Ariège.

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariego.fr